



Le Bois International | L'officiel du bois

Scierie, exploitation forestière | N° 24

Samedi 27 juin 2015 - 86^e année

Sommaire

Université de Liège

Gembloux Agro-Bio Tech

Gestion des Ressources forestières
et des Milieux naturels

Passage des Déportés, 2

B-5030 Gembloux

26 JUIN 2015

S'informer

Le zoom de la rédaction

Suisse / Lucerne prépare la 23^e édition de sa foire forestière internationale p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 6

Les calendriers de la formation et des manifestations en juillet et août

L'actualité en régions p. 7

Alsace – Lorraine / 80 participants à l'assemblée générale du Gipeblor

Rhône-Alpes / Partenariat entre les communes forestières et la Safer

Bretagne / Abibois renforce son positionnement à l'échelle territoriale

Bourgogne / Aprovalbois prépare son dixième congrès national

Gros plans

Pays de la Loire / Chambre du peuplier : des craintes quant à l'avenir de la ressource p. 9

Forêt / Communes forestières : un Français à la tête de la Fédération européenne p. 11

Comprendre

Synthèse

Transport / Progression de la connaissance sur les flux de bois dans l'Est p. 12

Convention SEB 2015 / Bruxelles :

les experts en bois planchent sur les constructions de grande hauteur p. 13

S'équiper

Le Rendez-Vous de la Méca N°63

Porte-outils sur roues p. 15

Essais /

Un porte-outil prototype en phase finale fait ses preuves en débroussaillage p. 16

Débroussaillage pour un porte-outil mariant puissance et maniabilité p. 20

Petit gabarit pour un tracteur de pente outillé d'une lame et d'un double-treuil p. 23

Inventaire / Quelques porte-outils sur roues disponibles sur le marché européen p. 26

Découverte / Abatteuses : Komatsu monte en gamme avec l'imposante 951 p. 28

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF /

Lans-en-Vercors : légère baisse des résineux, dynamique des feuillus p. 31

Ain : recul des résineux à Montluel p. 32

Le Journal des annonces du bois p. 33

Renseignements commerciaux p. 41

Avec ce numéro : Le Cahier du bois-énergie n°68

Site : www.leboisinternational.com - E-mail : info@leboisinternational.com
Direction - Rédaction - Publicité : 14, rue Jacques Prévert - 69700 Givors
Tél. : 04.78.87.29.40 - Télécopie : 04.72.30.04.16 • Abonnements : France (1 an) 112 €
Le numéro : 3,60 € - Lyonnaise de banque : 10096 - 185176- 00026810401 - 68
Toute reproduction, même partielle, d'articles ou de messages commerciaux est interdite.

Franc-parler

Du bois dans nos assiettes

Cette fois il n'y a plus lieu d'en douter. Nous savons désormais avec certitude que les emballages en bois ne présentent aucun danger pour les produits alimentaires. Telles sont les conclusions d'une étude très poussée menée par le consortium scientifique Emabois (1) au profit du Pôle emballage bois. Nos bons vieux cageots, les non moins fameuses boîtes à fromage et autres bourriches d'huîtres vont pouvoir afficher sur les étals leur innocuité pour la santé humaine. C'est une excellente nouvelle pour les industriels de l'emballage léger et pour toute la filière peuplier qui contribue largement à approvisionner ce marché.

Les laboratoires membres d'Emabois n'ont pas fait les choses à moitié. 7.600 tests ont été réalisés pour étudier les migrations des molécules volatiles du bois vers les aliments, dans les conditions d'utilisation du matériau : de 1 heure à 10 jours de contact, à des températures de 4 °C et 23 °C. Conclusion : 146 molécules ont été identifiées, toutes inoffensives pour l'homme.

Le second volet de cette étude concernait l'éventuelle transmission de micro-organismes du bois vers les aliments. Les 11.600 tests effectués sont là encore largement favorables au matériau. Il en ressort que 99% des bactéries et moisissures inoculées sur le bois ne migrent pas vers l'aliment. On voit même se réduire le nombre de micro-organismes dans le bois après plus de 24 heures de contact direct avec le peuplier, le pin ou l'épicéa.

Le bois aurait donc la faculté de "faire le ménage" lui-même, à la différence des emballages en verre et en plastique ! Outre que le bois est un matériau renouvelable, ce gros travail fournit des arguments scientifiques imparables pour promouvoir le peuplier qui a besoin de ce débouché vital. Cette étude a en plus l'avantage de valider des outils d'analyse en vue d'une certification des emballages en bois pour le contact alimentaire au niveau français et européen.

LBI

(1) Les dix membres d'Emabois : le Pôle emballages bois (Siel, Seila et Sygal-FNB), le Réseau européen des emballages Grow, l'interprofession France bois forêt et cinq établissements de recherche et de formation français : Actalia produits laitiers, Ecole supérieure du bois, Ecole supérieure d'ingénieurs en emballage et conditionnement, FCBA et l'École nationale vétérinaire de Nantes-Atlantique.

Le bois-énergie dans l'industrie du papier / carton

Université de Liège
Semboulx Agro-Bio Tech
Gestion des Ressources forestières
et des Milieux naturels
Passage des Déportés 2
B-5050 Sembloulx



26 JUIN 2015

Sommaire

- Edito, par Serge DEFAYE p. 3
- Les procédés industriels pour la fabrication des pâtes de cellulose et des papiers / cartons requièrent de grandes quantités d'énergie p. 4
- Les appels à projets BCIAT, une opportunité pour le secteur papier / carton p. 10
- Fiches de réalisations :
 - Allard Emballages à Aubigné-Racan (Sarthe) p. 13
 - Bolloré Thin Papers à Publier (Haute-Savoie) et Laval-sur-Vologne (Vosges) p. 14
 - Arjowiggins Healthcare à Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales) p. 15
 - Vicat à Vizille (Isère) p. 16
 - Everbal à Evergnicourt (Aisne) p. 17

Papeteries : du bois pour le process et pour l'énergie !

En France, les producteurs de pâte à papier utilisent environ 7 millions de tonnes de bois matière première : 62% de rondins et 38% de plaquettes de scierie.

Dans son ensemble, le secteur (pâtes, recyclage des vieux papiers, fabricants de cartons et différentes sortes de papier) est un très gros consommateur d'énergie thermique et électrique. Traditionnellement, producteurs de pâtes et recycleurs de papier brûlaient dans des centrales de cogénération ou des chaudières vapeur de forte puissance leurs sous-produits et déchets de process (liqueurs noires, écorces, boues de désencrage...), en achetant au besoin de la biomasse ligneuse en complément. La base demeurerait cependant les ressources internes des entreprises.

Depuis quelques années les usages énergétiques du bois se sont développés :

- chez les fabricants de pâtes qui ont restructuré ou créé des centrales de cogénération (appels d'offres CRE), l'électricité étant autoconsommée ou vendue au réseau et la vapeur, soutirée au niveau de la turbine, dédiée au process ;
- dans les autres papeteries, qui ont installé des chaufferies bois dans une gamme de 5 à 15 MW de puissance (appels d'offres BCIAT), ce qui correspond à un besoin annuel de combustible compris entre 15.000 et 40.000 tonnes par site.

Hors sous-produits de l'entreprise, la biomasse ligneuse achetée à l'extérieur avoisinera bientôt les **2 millions de tonnes** (lorsque les projets BCIAT 2013-2014 retenus auront été mis en service).

On doit se féliciter du développement de l'énergie bois pour des applications électriques et thermiques dans ce secteur industriel gros consommateur, historiquement lié pour ses approvisionnements matière aux milieux de la forêt et du bois. Ceci étant, les industriels du secteur papetier,

au travers de la Copacel notamment, ont souvent pointé du doigt les risques de conflits d'usage que pourrait provoquer une croissance trop importante ou trop rapide du bois-énergie.

Les promoteurs de ce dernier, positionnés le plus souvent sur des créneaux de moyenne et petite puissances, faisant chaque année appel à quelques milliers de tonnes par projet, leur ont régulièrement répondu qu'ils ne jouaient pas dans la même cour (ressources différentes), ni à la même échelle. L'interrogation devient légitime par contre pour des centrales de très forte puissance en cogénération par exemple, qui exigent pour les sites les plus importants des volumes dépassant 100.000 à 150.000 tonnes de bois par an. La réflexion et la prudence s'imposent alors. Cela concerne les pouvoirs publics qui doivent jouer un rôle de régulateur. Mais cela vaut également pour tous les industriels qui réfléchissent à cette alternative intéressante aux plans économique et environnemental. **A commencer bien sûr pour ceux du secteur du papier qui doivent privilégier leur approvisionnement en matières premières !**

Les ressources ligneuses disponibles à l'échelle de l'Hexagone sont théoriquement suffisantes pour satisfaire tous les usagers et tous les usages, mais dans une perspective de développement raisonnable et raisonné. Ainsi, la disponibilité globale estimée par différentes études, souvent évoquée et a priori exacte, ne s'applique pas forcément à toutes les régions, ni dans un laps de temps très court. A fortiori dans n'importe quel contexte, lorsque des tensions sur le prix d'accès à la ressource s'installent, dégradant la compétitivité du bois-énergie face à des concurrents comme le gaz naturel dont les cours sont orientés à la baisse.

Serge DEFAYE – CIBE

Les Cahiers du bois-énergie, co-édités par Biomasse Normandie et le Comité interprofessionnel du bois-énergie (CIBE), sont publiés avec le soutien de l'Ademe (direction productions et énergies durables - service bioressources) et du Bois International, sous la responsabilité éditoriale de Biomasse Normandie.

Ce Cahier a été préparé par Stéphane COUSIN et Mathieu FLEURY (Biomasse Normandie) et Serge DEFAYE (CIBE). Nous remercions Paul-Antoine LACOUR et Sylvain LE NET (Copacel) ainsi que Vincent GAYRARD (Cofely Services) pour leur contribution. Mise en page par la rédaction du Bois International.